x 4° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

4e CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE

UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE (U.N.R.)

CANDIDATURE :

Gaston GUIBOUD-RIBAUD



Grand Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45 (2 palmes, 3 étoiles)
Croix du Combattant Volontaire 1939-45
Membre du Conseil d'Administration et de la Commission Permanente
de l'**Office National des Anciens Combattants**
Président de la Commission du Souvenir et des Manifestations Nationales
Membre du Comité Directeur de D.R.A.C.
Ancien de la 1er Armée Française du Général de Lattre
Officier de Réserve
Administrateur de Sociétés

SUPPLEANT : **Joseph OLIVIERI**
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1939-45 (2 palmes, 1 étoile)
Blessé de Guerre
Ancien de la 1re Armée Française du Général de Lattre
Outilleur aux Ets Merlin et Gerin à Grenoble

ELECTEURS, ELECTRICES, MES CHERS COMPATRIOTES,

Au référendum du 28 septembre dernier, vous avez, par un vote massif et à une majorité écrasante (80 %), approuvé les institutions de la **Nouvelle République,** que vous présentait le Gouvernement du **Général de Gaulle.**

Mais l'œuvre entreprise par le **Général de Gaulle** est loin d'être terminée.

Pour qu'elle soit menée à bien, **il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec UN ESPRIT NOUVEAU et des HOMMES NOUVEAUX.**

Faites-moi l'honneur de m'accorder votre estime et votre confiance.

VOTEZ POUR MOI, et je défendrai au Parlement le programme qui est celui de l'UNION pour la NOUVELLE REPUBLIQUE.

I - POUR TOUS LES FRANÇAIS :

1° Conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le Général de Gaulle dans le discours de Constantine ;

2° Organisation des pays d'outre-mer, au sein de la Communauté née du référendum, et leur mise en valeur pour le profit de tous les peuples unis à la France ;

3° Poursuite de la réforme de l'Etat, réorganisation des administrations centrales facilitant leurs rapports avec le public, et réforme de la justice rendue à la gratuité par une simplification de la procédure ;

4° Simplification du jeu des partis politique par le regroupement des grandes tendances nationales, le respect de la souveraineté nationale et des principes démocratiques ;

5° Une politique étrangère faisant de la France, **un partenaire à part entière, dont l'indépendance sera respectée** et **qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe ;**

6° Une politique financière et monétaire saine, avec un budget strictement équilibré, prélude au libre transfert des capitaux, et le développement du crédit, ainsi que la révision des subventions économiques ;

7° Réforme profonde et simplification de la fiscalité ; diminution, et répartition plus équitable, des charges fiscales ;

8° Construction de 400 000 logements par an, à partir de 1960 ;

9° Gestion stricte des deniers confiés à la Sécurité Sociale ;

10° Développement de l'« assurance-vieillesse », lié à l'essor de la production ;

11° Aide massive à la jeunesse, en lui assurant, après les études, le logement et l'emploi avec salaire garanti ;

12° Liberté de l'enseignement.

II - POUR LES INDUSTRIELS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ARTISANS, EMPLOYES ET TRAVAILLEURS :

1° Politique hardie d'expansion économique, assurant le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome, etc...) ;

2° Aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et la renaissance pour les régions sous-équipées ; décentralisation industrielle ;

3° Politique sociale, inspirée par le souci de la justice et de l'humanisme ;

III - POUR LES AGRICULTEURS :

1° Modernisation de l'Agriculture, par l'aide aux investissements ;

2° Garantie du revenu agricole ;

3° Stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés.

IV - POUR LES COMMERÇANTS :

1° Amélioration des circuits commerciaux et de distribution ;

2° Possibilités offertes aux petits commerçants de s'organiser d'une manière compétitive pour leur permettre de lutter à armes égales contre la concurrence ;

3° Justice fiscale, simplification de la fiscalité, et suppression des régimes d'exception.

V - POUR LES ANCIENS COMBATTANTS :

Défense des intérêts moraux et matériels des Anciens Combattants, Veuves et Orphelins de Guerre, et de toutes les Victimes de Guerre.

Parce que nous représentons l'avenir, la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre ;

Pour la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée et heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres ;

Pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine, aimée et respectée ;

Pour la continuation de la grande œuvre de rénovation entreprise par le GENERAL DE GAULLE :

Faites-nous confiance :

VOTEZ : UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE (U.N.R.)

VOTEZ Gaston GUIBOUD-RIBAUD

Imp. du Commerce - 38, r. de Stalingrad, Grenoble - 11/58